



Paris, le 16 juillet 2025

## **Le Gouverneur de la Banque de France propose de ramener le taux du Livret A à 1,7% et de continuer à soutenir l'épargne populaire en fixant celui du LEP à 2,7 %**

**La Banque de France est chargée d'effectuer semestriellement le calcul du taux de rémunération des livrets d'épargne réglementée, selon une formule légale basée sur l'inflation et les taux de court terme des marchés financiers (€STR), puis de proposer sa recommandation au ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique.**

Avec une moyenne semestrielle de l'IPC hors tabac en glissement annuel à 0,88 % et un taux €STR moyen à 2,44 % de janvier à juin 2025, le taux du livret A ressortant de la formule est de 1,7 %. Celui-ci est en baisse par rapport au taux actuel de 2,4 % fixé en janvier dernier mais il reste nettement au-dessus du niveau de l'inflation de juin, qui s'est établie à 1,0 %. La fixation du taux du livret A à 1,7 % continuera donc à protéger le pouvoir d'achat de ses détenteurs tout en contribuant au bon fonctionnement de l'économie et au soutien des investissements prioritaires de l'État en matière de logement social : 21 milliards d'euros de nouveaux prêts ont ainsi pu être signés en 2024 pour le financement du logement social et de la politique de la ville, en nette augmentation par rapport aux 13 milliards d'euros en 2023.

S'agissant du Livret d'épargne populaire, le taux résultant de l'application de la formule s'établirait quant à lui à 2,2 %, en baisse par rapport au taux actuel de 3,5 %. Les conditions d'éligibilité pour la détention de ce livret en font le véritable support de l'épargne populaire et, dans la continuité des actions prises en sa faveur, le Gouverneur propose un « coup de pouce » significatif de + 0,50 point de pourcentage par rapport au taux de la formule. À 2,7 %, sa rémunération sera supérieure de 1,0 pp à celle du livret A. Les mesures de soutien régulières pour promouvoir le LEP ont porté leurs fruits : nous sommes ainsi passés de 8,3 millions de LEP fin 2022 à presque 12 millions aujourd'hui. Cependant, il est primordial de poursuivre nos efforts. La DGFIP vient de lancer le 1er juillet une campagne d'information dans ce sens. Elle permettra de sensibiliser les nombreux épargnants éligibles qui n'auraient pas encore ouvert de LEP.

**À propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous 